

# Guide pratique du pèlerinage



*La Salette*  
2020



[www.diocese-grenoble-vienne.fr](http://www.diocese-grenoble-vienne.fr)



Bonjour,

Cette année, Mgr Guy de Kerimel nous invite à participer au pèlerinage diocésain les 26 et 27 septembre au sanctuaire de La Salette.

C'est un événement diocésain qui a lieu chaque année et qui - vous l'avez souvent expérimenté - requiert une organisation conséquente... Ce guide se veut être un mode d'emploi pour faciliter l'investissement et l'accès des paroisses à ce rassemblement.

D'un point de vue pratique, vous y trouverez les modalités d'inscriptions à la marche du samedi, pour l'organisation des cars en paroisse ainsi que l'hébergement et les repas au sanctuaire. En regard du programme des deux journées, vous trouverez le détail des propositions pour vous soutenir dans la diffusion des informations dans votre paroisse.

Toutes les mesures sanitaires ont été mises en place au sanctuaire. Le port des masques est donc obligatoire.

Merci de votre compréhension.

*Équipe pilote du pèlerinage*





# Programme 2020

**samedi 26 septembre**

Pour les pèlerins  
marcheurs

**9h30 messe** à l'église du village de La Salette-Fallavaux, présidée par Mgr Guy de Kerimel

**10h30 départ de la marche**  
(apporter son pique-nique)

- 11h15 **messe** à la basilique Notre-Dame de La Salette  
*(pour ceux qui arrivent directement au sanctuaire)*
- 12h15 déjeuner au restaurant ou pique-nique
- vers 14h arrivée au sanctuaire des pèlerins marcheurs
- 14h30-16h > message de La Salette au Vallon  
visite guidée par un père de La Salette  
> sacrement de réconciliation  
> activités avec les jeunes de Joie d'Évangile et d'Isèreanybody?  
> activités prévues pour enfants et adolescents
- 15h30 **intervention de l'évêque**  
*(basilique)*
- 16h30-17h30 **méditation de la Parole de Dieu** en silence
- 17h45 introduction aux vêpres
- 18h vêpres
- 19h-20h30 dîner au restaurant ou pique-nique
- 20h30 **veillée** à la basilique autour de *Laudato si*  
*animée par le service Diaconie et soin*
- 21h30-22h **procession mariale aux flambeaux**
- à partir de 22h >  **NUIT D'ADORATION** animée par les jeunes d'Isèreanybody?  
> **confessions**



## ***dimanche 27 septembre***

6h-8h	marche aller-retour vers le Mont Gargas avec les jeunes d'isèreanybody?
7h	clôture de la nuit d'adoration
8h45	introduction aux laudes
9h	laudes
9h30	accueil des pèlerins du dimanche
9h30-11h	<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; <b>ateliers</b> pour enfants et adolescents</li><li>&gt; <b>jeu de piste</b> pour les familles</li><li>&gt; activités pour les jeunes d'Isèreanybody?</li><li>&gt; atelier <b>fresque du climat</b></li><li>&gt; présentation de <b>Laudato si</b></li><li>&gt; <b>démarche pèlerine et spirituelle</b></li><li>&gt; confessions à la maison de la Réconciliation</li></ul>
11h-12h	<b>enseignement de Mgr Guy de Kerimel</b>
12h	prière de l'Angelus ( <i>basilique</i> )
14h	> <b>présentation de l'année pastorale</b> (évêque)
15h-17h	<b>Eucharistie</b>

# Inscription

La participation au pèlerinage diocésain de La Salette est libre et gratuite. Cependant, il est nécessaire de s'inscrire :



## ***à la marche-pèlerinage du samedi matin***

Inscriptions avant le 21 septembre en ligne sur [www.diocese-grenoble-vienne.fr](http://www.diocese-grenoble-vienne.fr)

Renseignements et contact : [marchesalette@diocese-grenoble-vienne.fr](mailto:marchesalette@diocese-grenoble-vienne.fr)



Bien remplir **un formulaire *par personne*** (*co-voiturage possible*)



## ***aux cars affrétés le samedi matin***

- ▶ Les inscriptions se font en ligne sur [www.diocese-grenoble-vienne.fr](http://www.diocese-grenoble-vienne.fr) pour les jeunes d'Isèreanybody?
- ▶ Les inscriptions se font auprès des paroisses pour les individuels



## ***pour l'hébergement du samedi soir et les repas***

*(autre que le pique-nique personnel)*

à l'avance, avant le 21 septembre et directement à l'accueil du sanctuaire (à l'exception des jeunes d'Isèreanybody?) de La Salette : 04 76 30 32 90 - [reception@lasalette.cef.fr](mailto:reception@lasalette.cef.fr)

Chaque paroisse organisant un car devra inscrire l'ensemble de son groupe en téléphonant au service d'accueil du sanctuaire (pas d'inscription individuelle).



Les individuels - qui viennent par leurs propres moyens - s'inscrivent directement en téléphonant au sanctuaire de La Salette.

# Organisation des cars assurance



## Car paroissial

Chaque paroisse organise elle-même le transport des pèlerins, le samedi ou le dimanche, en faisant la réservation des cars, en gérant les inscriptions, en réglant les factures et en prenant l'assurance auprès de la Direction des pèlerinages.



## Assurance

- Pour les **cars paroissiaux partant sur deux jours**, il est nécessaire de souscrire une assurance via la Direction diocésaine des pèlerinages. Prévoir un forfait de 2 € par pèlerin pour les deux jours, qui vous sera facturé pour couvrir la prise en charge.

*Contactez la Direction diocésaine des pèlerinages pour les modalités pratiques.*

- Pour les **cars partant sur une seule journée**, pas besoin de démarche particulière. Vous êtes couvert par l'assurance *Responsabilité civile* de l'ADG.

Dans tous les cas, avertir la Direction diocésaine des pèlerinages que vous organisez un car afin de gérer les départs du dimanche soir.

*Ci-dessous le récapitulatif des renseignements à retourner au plus tard le 21 septembre à la Direction des pèlerinages.*

Maison diocésaine - 12, place Lavalette - CS 90051 - 38028 Grenoble cedex 1

04 38 38 00 36 - pelerinages@diocese-grenoble-vienne.fr

---

- **Paroisse et ville de départ :**

- ▶ email de la paroisse :
- ▶ téléphone de la paroisse :

- **Nom du correspondant** (*organisation du pèlé*)

- ▶ adresse :
- ▶ téléphone portable :
- ▶ email :

- **Nom du responsable du car :**

- ▶ téléphone portable :
- ▶ email :

- **Nombre de cars pour le samedi / dimanche :**

- ▶ heure de départ souhaitée de La Salette :

- **Nombre de cars pour le dimanche :**

- ▶ heure d'arrivée prévue à La Salette :
- ▶ heure de départ souhaitée de La Salette :



# La marche - pèlerinage du samedi

Une seule marche-pèlerinage est proposée cette année pour entrer dans l'attitude du pèlerin selon les possibilités de chacun.



## Programme des marcheurs

- ▶ accueil à partir de 9h à l'église du village de La Salette
- ▶ messe à 9h30 et envoi
- ▶ départ à 10h30 pour 2 h de marche environ (*dénivelé positif de 283 m*) avec des haltes spirituelles, visite de la maison de Mélanie Calvat, déjeuner et temps fraternels

Une voiture-balai se chargera des bagages des pèlerins et le retour aux voitures aura lieu le dimanche.



**L'inscription préalable à la marche est obligatoire pour des raisons de sécurité et d'encadrement avec la *fiche inscription marche\_pèlerinage* qui contient des informations, le formulaire d'inscription et un rappel des consignes de sécurité.**  
**Le document est téléchargeable sur [www.diocese-grenoble-vienne.fr](http://www.diocese-grenoble-vienne.fr)**  
**Les mineurs seront sous la responsabilité de leurs parents.**

## Contact et renseignements

[marchesalette@diocese-grenoble-vienne.fr](mailto:marchesalette@diocese-grenoble-vienne.fr)

# Accueil au sanctuaire



## Samedi

- 11h15 accueil des personnes qui arrivent directement au sanctuaire et messe à la basilique Notre-Dame de La Salette
- 14h accueil au sanctuaire des pèlerins marcheurs



## Dimanche

- 9h accueil des pèlerins  
distribution du livret du participant  
tickets repas à retirer à l'accueil du sanctuaire



### **Hébergement et repas**

Tarifs de l'hôtellerie et dispositions propres aux groupes et individuels avec les remises supplémentaires suivantes, sans cotisation pour tous les hébergements.

Seules les chambres comprenant des sanitaires et douches privatives sont ouvertes à la location.

#### **1) Réservations pour individuels et familles**

- Enfants : jusqu'à 2 ans inclus séjour gratuit
- de 3 à 11 ans : remise de 30 % sur le séjour
- adolescents : de 12 à 18 ans remise de 15 % sur le séjour

#### **2) Réservation pour groupes**

Chaque paroisse organisant un car doit inscrire l'ensemble de son groupe

en contactant le sanctuaire, en recensant et en communiquant le nombre de participants qui prennent leurs repas au restaurant du sanctuaire. Une réservation et un règlement global du nombre de repas, pour chaque car, favorisent un bon déroulement.

#### **3) Tarifs si réservations repas de passage (sans hébergement) + 1,50 € sans réservation**

- Le repas est à 13,50 € pour les adultes
- Le repas est gratuit pour les moins de 3 ans
- Pour les 3-11 ans la remise est de 30 %
- Pour les 12-17 ans la remise est de 15 %
- Pour les groupes, une gratuité tous les 19 payants

À noter que la salle du snack ne fournit ni repas ni boisson. Les boissons chaudes, rafraîchissements, glaces ou pâtisseries pourront être consommés sur deux points de vente extérieurs.